



Faculté **de droit**

**de sciences politiques et de gestion**

Université de Strasbourg

# DOUBLE MAÎTRISE

en droits français et anglais



2017/2018

1 place d'Athènes - B.P. 66 - 67045 STRASBOURG CEDEX - FRANCE  
[www.droit.unistra.fr](http://www.droit.unistra.fr)



## LE MOT DU DOYEN

Chers Etudiants,

La Faculté de Droit, des Sciences Politiques et de Gestion a pour dessein de vous accueillir afin de faire de vous des professionnels compétents ainsi que des citoyens, acteurs de la société civile. Elle a pour vocation d'être le lieu privilégié de formation de personnes capables de développer une authentique pensée éthique. Cet objectif suppose donc l'existence d'un véritable corps universitaire qui se porte garant des valeurs académiques parmi lesquelles la liberté intellectuelle et l'autonomie institutionnelle.

Aussi, trois verbes me viennent-ils à l'esprit, qui peuvent nous permettre de créer cette communauté de vie.

**Etre** : Comme vous le constaterez tout au long de l'année, de nombreuses propositions sont formulées afin d'aiguiser votre curiosité intellectuelle et culturelle. En outre, la Faculté souhaite accompagner le développement de l'action des associations étudiantes. Réputées sur tout le campus universitaire pour leur dynamisme, elles visent à promouvoir l'épanouissement des étudiants.

**Travailler** : C'est un verbe à conjuguer au présent et à la première personne. Bien que parfois, dans l'apprentissage du travail en équipe, le « nous » s'imposera à tous. Travailler est donc impératif... Rien ne sert d'avoir une offre de formation innovante, professionnalisante, internationale, si le travail est absent. La communauté universitaire, par la mission de ses enseignants-chercheurs, ne peut vous aider sans un acte de volonté fort de votre part. A la Faculté, liberté rime avec responsabilité.

**Respecter** : Nous sommes très nombreux dans nos locaux. Il faut veiller à faire de ces endroits, des lieux agréables pour tous. Ils accueillent notamment de multiples professionnels : avocats, magistrats, notaires, experts-comptables, banquiers, fonctionnaires des institutions européennes, acteurs du monde socio-économique... Ceux-ci contribuent à votre formation. Ils interviennent dans les colloques organisés par les enseignants-chercheurs ainsi que dans les diverses manifestations offertes par les associations étudiantes (concours d'éloquence, conférences, etc.). Tous s'impliquent ainsi dans votre devenir professionnel. Aussi, en vous conformant aux consignes d'hygiène et de sécurité, vous vous montrerez respectueux des tâches assurées par le personnel technique et de service et vous serez, de même, attentifs à l'image que vous souhaitez donner de votre Faculté.

Ainsi, lieu privilégié de la transmission du savoir qui conduit au savoir-faire, notre faculté doit être le lieu du savoir-être. « Savoir pour construire et servir », telle sera notre devise commune.

J.-M. Tuffery-Andrieu  
Doyen de la Faculté de Droit, des Sciences Politiques et de Gestion



# SOMMAIRE

I-	DOUBLE MAITRISE EN DROITS FRANÇAIS ET ANGLAIS .....	p. 4
II-	ORGANISATION DE LA DOUBLE MAITRISE .....	p. 6
	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années.....	p. 6
	3 <sup>ème</sup> année .....	p. 7
	4 <sup>ème</sup> année .....	p. 8
III-	REGLEMENT DES EXAMENS.....	p. 18
IV-	LE DECANAT .....	p. 20
V-	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES .....	p. 21
VI-	LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES.....	p. 22
VII-	ESPACE AVENIR .....	p. 23
VIII-	LE RESEAU ALUMNI .....	p. 24
IX-	CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE .....	p. 25

# I- DOUBLE MAITRISE EN DROITS FRANÇAIS ET ANGLAIS

Université de Strasbourg

Bachelor of Law (LLB)

Université de Leicester

---

Un cycle d'études de quatre années, deux années à la Faculté de Droit de l'Université de Leicester suivies de deux années à la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg, a été ouvert depuis la rentrée universitaire 2003/2004.

Il conduit pour chaque étudiant à l'obtention des deux diplômes suivants :

1. **Maîtrise en Droit, mention Droits européens, spécialité Droits comparés, parcours Double maîtrise en droits français et anglais**
2. **Bachelor of Law de l'Université de Leicester**

## Cette formation a pour finalité de :

- ❖ **Former** des juristes compétents à la fois en **droit français, en droit anglais et en droit européen**. Elle allie en conséquence une formation générale de juristes français et anglais à une spécialisation poussée en droit européen.
- ❖ **Organiser les enseignements** dans le but de diversifier les choix d'orientation professionnelle ultérieure en ouvrant de plus amples possibilités **d'insertion professionnelle** sur le marché européen du travail.
  - A cet effet, chaque étudiant bénéficie d'une formation soutenue en enseignements fondamentaux de droit public et privé français, anglais et européen. Parallèlement, le jeu des options (droit européen dominante publique, droit européen dominante privée et droit européen des affaires) et des enseignements complémentaires proposés, en particulier durant la dernière année à l'Université de Strasbourg, offre un large éventail de choix d'orientation professionnelle (par exemple, emploi dans une institution européenne, une collectivité locale, une entreprise, un cabinet d'avocats national ou international...).
  - En outre, l'Université de Strasbourg soutient les étudiants dans la recherche de stage à l'issue des quatre années dans des institutions européennes (Parlement européen, Conseil de l'Europe à Strasbourg, ...), des collectivités locales, des entreprises ou des cabinets d'avocats...
  - Enfin, la double compétence linguistique française et anglaise, condition requise pour la formation proposée, constitue un atout non négligeable sur le marché du travail.
- ❖ **Offrir des possibilités élargies de poursuite d'études** en Masters, doctorat et formations équivalentes au Royaume-Uni.

Ce programme est placé sous la responsabilité commune des deux universités. Pour la Faculté de Droit de l'Université de Strasbourg, les responsables sont Madame le Professeur Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, Doyen de ladite Faculté, et Madame Delphine PORCHERON, Maître de Conférences. Pour la Faculté de Droit de l'Université de Leicester, les responsables sont Monsieur le Professeur François DU BOIS, Doyen de ladite Faculté, Dr. Véronique VORUZ, Professeur associé.

Chaque université dispose d'un encadrement pédagogique et administratif spécifique pour gérer les besoins des étudiants inscrits à ce programme.

Dans les deux universités, les étudiants suivent les enseignements et passent les examens selon les usages et règles en vigueur à chacune des deux Facultés de Droit.

Les deux premières années, les étudiants devront acquitter les frais d'inscription à l'Université de Leicester et seront dispensés de ceux de l'Université de Strasbourg. Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années, les étudiants devront acquitter les frais d'inscription à l'Université de Strasbourg et seront dispensés de ceux de l'Université de Leicester.

L'Université de Leicester et l'Université de Strasbourg s'engagent à proposer des logements en cité universitaire aux étudiants.

Le recrutement des étudiants de chaque promotion est assuré pour moitié par la Faculté de Droit de Strasbourg et pour moitié par la Faculté de Droit de Leicester.

**La Faculté de Droit de Strasbourg entend recruter des candidats bacheliers ou futurs bacheliers ayant une excellente connaissance de la langue anglaise. Une moyenne générale d'au moins 14/20 au Baccalauréat est requise.** Les candidatures sont examinées par une commission mixte comportant des représentants des deux facultés. Cette commission procédera à une sélection sur dossier, chaque dossier faisant état des résultats pédagogiques et du niveau des connaissances linguistiques. **Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard avant la fin du mois de février** de l'année qui précède la formation. Les candidats présélectionnés seront ensuite convoqués à la Faculté de Droit de Strasbourg pour un entretien en français et en anglais. Une liste complémentaire sera établie pour pourvoir à d'éventuels désistements.

**Ce programme de Maîtrise en droit mention "droits français et anglais" / Bachelor of Law est organisé avec le soutien de la Municipalité de Strasbourg.**

**Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la :**

**Délégation aux Relations Internationales et Européennes  
Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion  
Université de Strasbourg  
1 place d'Athènes  
BP 66  
67045 STRASBOURG CEDEX**

**Téléphone : 03 68 85 88 24**

**Fax : 03 68 85 85 82**

**Courriel : [droit-erasmus@unistra.fr](mailto:droit-erasmus@unistra.fr)**

## **II- ORGANISATION DE LA DOUBLE MAITRISE**

### **UNIVERSITY OF LEICESTER**

#### **FIRST YEAR MODULES**

##### **SEMESTER 1**

LW1171      Analysing the English Legal System

LW1120      Constitutional and Administrative Law

LW1130      Contract Law

LW1150      The Law of Tort

##### **SEMESTER 2**

LW1172      Law, Justice and Society

#### **SECOND YEAR MODULES**

LW2240      EU Law

LW2220      Criminal Law

LW2390      Land Law

LW3370      Equity and Trusts

LW3440      Maitrise Conversion

## TROISIEME ANNEE (à Strasbourg)

### A/ Premier semestre

#### U.E.1.1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX AVEC COURS

##### D'APPROFONDISSEMENT

##### 12 ECTS – COEFFICIENT 3

1°) Droit des obligations 1

2°) Un enseignement au choix parmi :

- Droit administratif 1
- Droit des sociétés 1
- Droit des biens

#### U.E.1.2 DEUX ENSEIGNEMENTS SANS COURS

##### D'APPROFONDISSEMENT –

##### 10 ECTS – COEFFICIENT 2

Deux enseignements au choix (autres que ceux choisis dans l'UE 1.1) parmi :

- Droit administratif 1 (obligatoire si la matière n'est pas choisie dans l'U.E.1.1.)
- Droit des sociétés 1
- Droit des biens
- Droit de la responsabilité administrative
- Economie politique
- Droit constitutionnel 1

#### U.E.1.3 ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES –

##### 8 ECTS – COEFFICIENT 2

Deux enseignements au choix (autres que ceux choisis dans l'UE 1.1 et l'UE 1.2) parmi :

- Droit international public général
- Procédure pénale
- Libertés publiques
- Relations individuelles du travail
- Droit des biens

### B/ Second semestre

#### U.E.2.1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX AVEC COURS

##### D'APPROFONDISSEMENT –

##### 12 ECTS – COEFFICIENT 3

1°) Droit des obligations 2

2°) Un enseignement au choix parmi :

- Droit administratif 2
- Droit des sociétés 2
- Droit des sûretés

#### U.E.2.2 DEUX ENSEIGNEMENTS SANS COURS

##### D'APPROFONDISSEMENT –

##### 10 ECTS – COEFFICIENT 2

Deux enseignements au choix (autres que ceux choisis dans l'UE 2.1) parmi :

- Droit administratif 2
- Droit des sociétés 2
- Droit des sûretés
- Droit administratif des biens et de la fonction publique
- Droit fiscal

#### U.E.2.3 ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES –

##### 8 ECTS – COEFFICIENT 2

Deux enseignements au choix parmi :

- Droit pénal
- Procédure civile
- Droit international public 2
- Philosophie du droit
- Comptabilité
- Contrats spéciaux
- Relations collectives du travail



**QUATRIEME ANNEE (à Strasbourg)**

Elle offre la possibilité aux étudiants de choisir une dominante correspondant à l'une des cinq mentions de Master 1  
**Droit : Droit public et droit privé, Droit privé, Droit public, Droit international et européen, Droit des affaires.**

**1- DOMINANTE : DROIT PUBLIC ET PRIVE**

Enseignements de la 1<sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)

Droit public et droit privé - 1<sup>er</sup> semestre

<b>S1</b>	<b>UE Fondamental 1</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM + TD</b> parmi :</i>		
	Droit civil (régimes matrimoniaux)	32 h CM	13,5 h TD
	Droit commercial approfondi 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit du contentieux constitutionnel	32 h CM	13,5 h TD
	Droit économique de l'Union Européenne 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit international privé 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit public des affaires 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit de la protection sociale fondamental	32 h CM	13,5 h TD
	Droit pénal spécial	32 h CM	13,5 h TD
<b>UE Langue 1</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>			
Langue étrangère		13,5 h TD	
DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM		
<b>UE A 1 Droit public et droit privé approfondi 1</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières parmi :</i>			
Contentieux de l'Union Européenne	32 h CM		
Droit alsacien mosellan	32 h CM		
Droit comparé	32 h CM		
Droit de la construction	32 h CM		
Droit de l'urbanisme	32 h CM		
Droit du travail européen et international	32 h CM		
Droit pénal spécial*	32 h CM		
Droit et libertés fondamentaux approfondis	non ouvert en 2017/18		
Histoire des idées politiques 1	32 h CM		
Procédures fiscales	32 h CM		
Propriété intellectuelle	32 h CM		
Droit des transports	non ouvert en 2017/18		
Théorie générale de l'Etat	32 h CM		
<b>UE Enseignements d'ouverture 1</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF1 ou de l'UE A1 (non choisies au titre de l'UEF1 ou de l'UE A1).</i>			

\*Le cours de droit pénal spécial ne peut être choisi qu'une seule fois (UEF1 ou UEA1).

Enseignements de la 1 <sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)			
Droit public et droit privé			
2 <sup>ème</sup> semestre			
<b>S2</b>	<b>UE Fondamental 2</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM +TD</b> parmi :</i>		
	Contentieux administratif	32 h CM	13,5 h TD
	Droit civil (successions et libéralités)	32 h CM	13,5 h TD
	Droit commercial approfondi 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit économique de l'Union Européenne 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit international privé 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit public des affaires 2	32 h CM	13,5 h TD
	Ingénierie des relations du travail	32 h CM	13,5 h TD
	Droit pénal des affaires	32 h CM	13,5 h TD
<b>UE Langue 2</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>			
Langue étrangère		13,5 h TD	
DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM		
<b>UE A 2</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>	
<b>Droit public et droit privé approfondi 2</b>			
<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières parmi :</i>			
Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire	32 h CM		
Droit de la santé	32 h CM		
Droit des marchés publics	32 h CM		
Droit pénal des affaires*	32 h CM		
Droit pénal international	32 h CM		
Entreprises et risques sociaux	32 h CM		
Droits de l'Homme	32 h CM		
Fiscalité personnelle et internationale	32 h CM		
Histoire des idées politiques 2	32 h CM		
Histoire du droit de la famille	32 h CM		
Techniques contractuelles	32 h CM		
Théorie du droit	32 h CM		
Procédures civiles d'exécution	32 h CM		
Approche du développement durable	32 h CM		
<b>UE Enseignements d'ouverture 2</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF2 ou de l'UE A2 (non choisies au titre de l'UEF2 ou de l'UE A2).</i>			

\*Le cours de droit pénal des affaires ne peut être choisi qu'une seule fois (UEF2 ou UEA2).

## 2- DOMINANTE : DROIT PRIVE

Enseignements de la 1 <sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)			
Droit privé			
1 <sup>er</sup> semestre			
S1	<b>UE Fondamental 1</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM + TD</b> parmi :</i>		
	Droit civil (régimes matrimoniaux)	32 h CM	13,5 h TD
	Droit commercial approfondi 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit international privé 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit de la protection sociale fondamental	32 h CM	13,5 h TD
	Droit pénal spécial	32 h CM	13,5 h TD
	<b>UE Langue1</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>
<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>			
Langue étrangère		13,5 h TD	
DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM		
<b>UE A 1</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>	
<b>Droit Privé approfondi 1</b>			
<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières :</i>			
Droit comparé	32 h CM		
Droit de la construction	32 h CM		
Droit de la distribution	32 h CM		
Droit international privé des affaires	32 h CM		
Droit pénal spécial*	32 h CM		
Propriété intellectuelle	32 h CM		
Droit approfondi des sociétés et droit boursier	32 h CM		
Droit alsacien mosellan	32 h CM		
Histoire des idées politiques 1	32 h CM		
Droit du travail européen et international	32 h CM		
Procédures fiscales	32 h CM		
Droit de l'urbanisme	32 h CM		
Droit et libertés fondamentaux approfondis	non ouvert en 2017/18		
<b>UE Enseignements d'ouverture 1</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF1 ou de l'UE A1 (non choisies au titre de l'UEF1 ou de l'UE A1).</i>			

\*Le cours de droit pénal spécial ne peut être choisi qu'une seule fois (UEF1 ou UEA1).

Enseignements de la 1 <sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)			
Droit privé			
2 <sup>ème</sup> semestre			
S2	<b>UE Fondamental 2</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM + TD</b> parmi :</i>		
	Droit civil (successions et libéralités)	32 h CM	13,5 h TD
	Droit commercial approfondi 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit international privé 2	32 h CM	13,5 h TD
	Ingénierie des relations du travail	32 h CM	13,5 h TD
	Droit pénal des affaires	32 h CM	13,5 h TD
	<b>UE Langue 2</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>
<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>			
Langue étrangère		13,5 h TD	
DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM		
<b>UE A 2</b>			
<b>Droit privé approfondi 2</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières :</i>			
Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire	32 h CM		
Droit interne de la concurrence	32 h CM		
Droit de la santé	32 h CM		
Droit pénal des affaires*	32 h CM		
Droit pénal international	32 h CM		
Histoire du droit de la famille	32 h CM		
Techniques contractuelles	32 h CM		
Théorie du droit	32 h CM		
Procédures civiles d'exécution	32 h CM		
Droits de l'Homme	32 h CM		
Fiscalité personnelle et internationale	32 h CM		
Entreprises et risques sociaux	32 h CM		
Droits international économique	32 h CM		
Droit des assurances	32 h CM		
<b>UE Enseignements d'ouverture 2</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF2 ou de l'UE A2 (non choisies au titre de l'UEF2 ou de l'UE A2).</i>			

\*Le cours de droit pénal des affaires ne peut être choisi qu'une seule fois (UEF2 ou UEA2).

### 3- DOMINANTE : DROIT PUBLIC

Enseignements de la 1 <sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)			
Droit public			
1 <sup>er</sup> semestre			
S1	<b>UE Fondamental 1</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM + TD</b> parmi :</i>		
	Droit du contentieux constitutionnel	32 h CM	13,5 h TD
	Droit économique de l'Union Européenne 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit public des affaires 1	32 h CM	12,5 h TD
	<b>UE Langue 1</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>		
	Langue étrangère		13,5 h TD
DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM		
<b>UE A 1</b>			
<b>Droit public approfondi 1</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières :</i>			
Contentieux de l'Union Européenne	32 h CM		
Droit de la construction	32 h CM		
Droit de l'urbanisme	32 h CM		
Droit et libertés fondamentaux approfondis	non ouvert en 2017/18		
Histoire des idées politiques 1	32 h CM		
Procédures fiscales	32 h CM		
Théorie générale de l'Etat	32 h CM		
Droit comparé	32 h CM		
Droit des transports	non ouvert en 2017/18		
Droit pénal spécial	32 h CM		
Economie de la concurrence	32 h CM		
<b>UE Enseignements d'ouverture 1</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF1 ou de l'UE A1 (non choisies au titre de l'UEF1 ou de l'UE A1).</i>			

Enseignements de la 1<sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)

Droit public

2<sup>ème</sup> semestre

<b>S2</b>	<b>UE Fondamental 2</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM + TD</b> parmi :</i>		
	Contentieux administratif	32 h CM	13,5 h TD
	Droit économique de l'Union Européenne 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit public des affaires 2	32 h CM	13,5 h TD
	<b>UE Langue 2</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>		
	Langue étrangère		13,5 h TD
	DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM	
	<b>UE A2</b> <b>Droit public approfondi 2</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières :</i>			
Droit des marchés publics	32 h CM		
Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire	32 h CM		
Droits de l'Homme	32 h CM		
Histoire des idées politiques 2	32 h CM		
Droit pénal international	32 h CM		
Théorie du droit	32 h CM		
Droit de la concurrence de l'Union Européenne	32 h CM		
Droit de la santé	32 h CM		
Fiscalité personnelle et internationale	32 h CM		
<b>UE Enseignements d'ouverture 2</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF2 ou de l'UE A2 (non choisies au titre de l'UEF2 ou de l'UE A2).</i>			

#### 4- DOMINANTE : DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN

Enseignements de la 1 <sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)				
Droit international et européen				
1 <sup>er</sup> semestre				
S1	<b>UE Fondamental 1</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>	
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM + TD</b> parmi :</i>			
	Droit économique de l'Union Européenne 1	32 h CM	13,5 h TD	
	Droit international privé 1	32 h CM	13,5 h TD	
	Droit public des affaires 1	32 h CM	13,5 h TD	
	<b>UE Langue 1</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>	
	<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>			
	Langue étrangère		13,5 h TD	
	DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM		
	<b>UE A 1</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>	
<b>Droit international et européen approfondi 1</b>				
<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières :</i>				
Contentieux de l'Union Européenne	32 h CM			
Droit comparé	32 h CM			
Droit international privé des affaires	32 h CM			
Théorie générale de l'Etat	32 h CM			
Droit du travail européen et international	32 h CM			
Droit pénal spécial	32 h CM			
Droit et libertés fondamentaux approfondis	non ouvert en 2017/18			
Droit des transports	non ouvert en 2017/18			
Economie de la concurrence	32 h CM			
Gestion des entreprises	32 h CM			
Propriété intellectuelle	32 h CM			
Droit du contentieux constitutionnel	32 h CM			
Droit de la protection sociale fondamentale	32 h CM			
<b>UE Enseignements d'ouverture 1</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>		
<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF1 ou de l'UE A1 (non choisies au titre de l'UEF1 ou de l'UE A1).</i>				

Enseignements de la 1<sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)

## Droit international et européen

2<sup>ème</sup> semestre

<b>S2</b>	<b>UE Fondamental 2</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM + TD</b> parmi :</i>		
	Droit économique de l'Union Européenne 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit international privé 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit public des affaires 2	32 h CM	13,5 h TD
	<b>UE Langue 2</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>		
	Langue étrangère		13,5 h TD
	DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM	
	<b>UE A 2</b>		
<b>Droit international et européen approfondi 2</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières :</i>			
Droit de la concurrence de l'Union Européenne	32 h CM		
Droit international économique	32 h CM		
Droit pénal international	32 h CM		
Droits de l'Homme	32 h CM		
Fiscalité personnelle et internationale	32 h CM		
Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire	32 h CM		
Droit interne de la concurrence	32 h CM		
Droit de la santé	32 h CM		
Droit pénal des affaires	32 h CM		
L'Europe dans la pensée politique	32 h CM		
Contentieux administratif	32 h CM		
Ingénierie des relations du travail	32 h CM		
<b>UE Enseignements d'ouverture 2</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF2 ou de l'UE A2 (non choisies au titre de l'UEF2 ou de l'UE A2).</i>			



## 5- DOMINANTE : DROIT DES AFFAIRES

Enseignements de la 1 <sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)			
Droit des affaires			
1 <sup>er</sup> semestre			
S1	<b>UE Fondamental 1</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM + TD</b> parmi :</i>		
	Droit civil (régimes matrimoniaux)	32 h CM	13,5 h TD
	Droit commercial approfondi 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit international privé 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit économique de l'Union Européenne 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit fiscal de l'entreprise 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit pénal spécial	32 h CM	13,5 h TD
<b>UE Langue 1</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>			
Langue étrangère		13,5 h TD	
DU Terminologie juridique	32 h CM		
<b>UE A 1</b>			
<b>Droit des affaires approfondi 1</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières parmi :</i>			
Droit alsacien mosellan	32 h CM		
Droit approfondi des sociétés et droit boursier	32 h CM		
Droit de la distribution	32 h CM		
Droit international privé des affaires	32 h CM		
Droit pénal spécial	32 h CM		
Droit des transports	non ouvert en 2017/18		
Droit public des affaires 1	32 h CM		
Economie de la concurrence	32 h CM		
Gestion des entreprises	32 h CM		
Procédures fiscales	32 h CM		
Propriété intellectuelle	32 h CM		
<b>UE Enseignements d'ouverture 1</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>	
<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF2 ou de l'UE A2 (non choisies au titre de l'UEF1 ou de l'UE A1).</i>			

\*Le cours de droit pénal spécial ne peut être choisi qu'une seule fois (UEF1 ou UEA1).

Enseignements de la 1 <sup>ère</sup> année de MASTER (M 1)			
Droit des affaires			
2 <sup>ème</sup> semestre			
S2	<b>UE Fondamental 2</b>	<b>12 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières <b>CM + TD</b> parmi :</i>		
	Droit civil (successions et libéralités)	32 h CM	13,5 h TD
	Droit commercial approfondi 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit international privé 2	32 h CM	13,5 h TD
	Droit économique de l'Union Européenne 1	32 h CM	13,5 h TD
	Droit fiscal de l'entreprise 2	32 h CM	13,5 h TD
Droit pénal des affaires	32 h CM	13,5 h TD	
	<b>UE Langue 2</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>COEF 1</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>une</b> matière parmi :</i>		
	Langue étrangère		13,5 h TD
	DU Terminologie juridique anglaise	32 h CM	
	<b>UE A2</b>		
	<b>Droit des affaires approfondi 2</b>	<b>9 ECTS</b>	<b>COEF 3</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>trois</b> matières parmi :</i>		
	Droit de la concurrence de l'Union Européenne	32 h CM	
	Droit interne de la concurrence	32 h CM	
	Entreprises et risques sociaux	32 h CM	
	Droit international économique	32 h CM	
	Droit pénal des affaires*	32 h CM	
	Fiscalité personnelle et internationale	32 h CM	
	Gestion financière	32 h CM	
	Techniques contractuelles	32 h CM	
	Droit public des affaires 2	32 h CM	
	Droit des assurances	32 h CM	
	<b>UE Enseignements d'ouverture 2</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>COEF 2</b>
	<i>L'étudiant choisit <b>deux</b> matières parmi les matières de l'UEF2 ou de l'UE A2 (non choisies au titre de l'UEF2 ou de l'UE A2).</i>		

\*Le cours de droit pénal des affaires ne peut être choisi qu'une seule fois (UEF2 ou UEA2).

### III- REGLEMENT DES EXAMENS

Règlement des études et modalités d'évaluation des étudiants - Année universitaire 2017-18

#### **DISPOSITIONS GENERALES**

**Article 1.1.** Les aptitudes et les acquisitions de connaissances sont évaluées au cours de chaque semestre d'études.

**Article 1.2.** Pour passer les évaluations et les contrôles de connaissances, l'étudiant doit être inscrit administrativement et pédagogiquement. La participation aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. L'assiduité est contrôlée dans le cadre des travaux dirigés.

**Article 1.3.** Le calendrier général des examens (période des épreuves écrites et orales et dates d'affichage des résultats) est communiqué par voie d'affichage et sur le site internet de la faculté ([www.droit.unistra.fr](http://www.droit.unistra.fr)).

Les convocations individuelles sous forme de listes sont communiquées sur la plateforme Moodle de l'ENT (<https://ent.unistra.fr>) ou en cas d'impossibilité par voie d'affichage à la Faculté. Elles ont valeur de convocation aux épreuves de première et de deuxième sessions.

**Article 1.4.** Chaque unité d'enseignement (UE) fait l'objet d'une évaluation selon les modalités définies par le présent règlement.

**Article 1.5.** Les UE sont validées dès lors qu'un étudiant obtient une moyenne générale de 10/20 dans l'UE. Chaque UE validée permet d'acquérir le nombre d'ECTS correspondant.

**Article 1.6.** Les UE se compensent au sein du semestre selon les modalités suivantes :

*Semestres 5 et 6 (licence)*

Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, compte tenu des coefficients affectés à chaque UE, est égale ou supérieure à 10/20.

*Master 1*

Un étudiant qui obtient la moyenne générale de 10/20 entre les différentes UE du semestre compte tenu des coefficients affectés à chaque UE, valide l'ensemble des UE du semestre et obtient le nombre d'ECTS correspondant (soit 30 ECTS).

**Article 1.7.** Les semestres 5 et 6 de la troisième année se compensent selon les modalités suivantes :

Un étudiant qui obtient une moyenne générale compensée entre les deux semestres, égale ou supérieure à 10/20, valide la troisième année et obtient le nombre d'ECTS correspondant (soit 60 ECTS).

Ce dispositif s'applique à l'issue de la deuxième session.

Toutefois, lorsqu'un seul des semestres n'est pas validé au cours des trois premières années (semestres 1 à 4 à l'Université de Leicester et semestres 5 et 6 à l'Université de Strasbourg), et que la moyenne des semestres est supérieure ou égale à 10/20, le jury, à la demande de l'étudiant, a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. Les semestres S1 et S2 de la quatrième année (M1) se compensent selon les modalités suivantes : un étudiant qui obtient la moyenne générale de 10/20 entre les deux semestres valide la quatrième année et obtient le nombre d'ECTS correspondant (soit 60 ECTS).

**Article 1.8.** Le redoublement en 3<sup>ème</sup> année ne sera autorisé que sous réserve de l'avis favorable des responsables du double-diplôme et accord du doyen de la Faculté de Droit de Strasbourg et du directeur de l'Université de Leicester.

En cas de redoublement, l'étudiant refait le ou les semestres non validés.

Dans ce cas, il conserve le bénéfice des UE validées.

## **MODALITÉS D'EXAMEN**

### **Section première : modalités d'examen de la troisième année (semestres 5 et 6)**

**Article 2.1.** Les unités des enseignements fondamentaux (UE 1.1, UE 2.1) de la troisième année comportant des matières avec cours d'approfondissement (TD) font l'objet d'un contrôle continu et d'un contrôle terminal d'une durée de trois heures.

Lors de l'inscription pédagogique, l'étudiant choisit, parmi les deux matières de travaux dirigés, une épreuve pratique et une épreuve théorique.

La note de chaque UE est composée de la moyenne des notes de contrôle continu obtenues par l'étudiant dans chaque matière et des notes de contrôle terminal. Les notes de contrôle terminal valent pour 50 % de la note de l'UE.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant et est éliminé quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

**Article 2.2.** Toutes les autres UE (UE 1.2, UE 1.3 et UE 2.2, UE 2.3) font l'objet d'un contrôle terminal écrit d'une durée d'une heure. Néanmoins les enseignants qui le souhaitent peuvent demander à pratiquer une interrogation orale. L'absence à une épreuve entraîne la défaillance.

#### **Article 2.3. Session de rattrapage**

La session de rattrapage concerne tout étudiant n'ayant pas validé son semestre à l'issue de la première session.

Au cours de cette session, l'étudiant est convoqué aux épreuves dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les UE non validées.

Les notes de travaux dirigés sont conservées.

Les notes égales ou supérieures à 10/20 dans une UE non validée, obtenues en première session, sont reportées pour la seule session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

L'absence à une épreuve entraîne la défaillance.

### **Section seconde: modalités d'examen de la quatrième année (1<sup>ère</sup> année de master)**

**Article 3.1.** Les UE comportant des matières avec TD (UEF 1 et UEF 2) font l'objet d'un contrôle continu et d'un contrôle terminal d'une durée de trois heures.

La note de chaque UE est composée de la moyenne des notes de contrôle continu obtenues par l'étudiant dans chaque matière et des notes du contrôle terminal.

Les notes de contrôle terminal valent pour 50 % de la moyenne de chaque UE.

**Article 3.2.** Les matières des Unités d'enseignement approfondi 1 et 2 et des Unités d'enseignement d'ouverture 1 et 2 font l'objet d'une épreuve écrite d'une durée d'une heure. Néanmoins les enseignants qui le souhaitent peuvent demander à pratiquer une interrogation orale.

Les étudiants sont avertis au moins un mois avant l'examen.

**Article 3.3.** Les langues choisies au titre des UEL 1 et UEL 2 font l'objet d'un contrôle continu. Elles peuvent être remplacées par la Terminologie juridique anglaise ou allemande.

#### **Article 3.4. Session de rattrapage**

Une session de rattrapage est organisée pour les S1 et S2. Au cours de cette session, les étudiants se présentent aux épreuves des UE non validées dans lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne.

En cas d'absence à une épreuve de la session de rattrapage, l'étudiant est déclaré défaillant et est éliminé quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Un étudiant peut renoncer au bénéfice d'une note d'une matière où il a obtenu la moyenne dans une UE non validée pour la session de rattrapage. Il doit en faire la demande auprès du Vice-Doyen responsable de la formation. L'étudiant est tenu dès lors de se présenter à l'épreuve de rattrapage. A défaut, il est considéré comme défaillant.

## IV- LE DECANAT

### DOYEN :

**Professeur Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU**

Doyen de la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion

[droit-doyen@unistra.fr](mailto:droit-doyen@unistra.fr)

*Le Doyen est assisté par une équipe de Vice-Doyens et de Chargés de mission, qui tiennent des permanences régulières au **bureau 115**.*

*Les étudiants sont invités à consulter régulièrement les informations qui leur sont dédiées sur le panneau d'affichage du bureau 115 – 1<sup>er</sup> étage de la faculté.*

### VICE-DOYENS :

**Peggy DUCOULOMBIER**

Responsable des Relations Internationales

[droit-vdri@unistra.fr](mailto:droit-vdri@unistra.fr)

**Bénédicte GIRARD**

Responsable Licence Droit

[droit-vdlicencedroit@unistra.fr](mailto:droit-vdlicencedroit@unistra.fr)

**Patrice HILT**

Responsable des Relations Publiques et de l'Insertion Professionnelle

[patrice.hilt@unistra.fr](mailto:patrice.hilt@unistra.fr)

**Etienne MULLER**

Responsable Masters Droit

[droit-vmasterdroit@unistra.fr](mailto:droit-vmasterdroit@unistra.fr)

**Bruno TRESCHER**

Responsable Filière AES

[droit-vdaes@unistra.fr](mailto:droit-vdaes@unistra.fr)

### CHARGES DE MISSION :

**Catherine BIERENT**

En charge de la Filière AES

[droit-vdaes@unistra.fr](mailto:droit-vdaes@unistra.fr)

**Delphine PORCHERON**

En charge de la Licence Droit

[droit-vdlicencedroit@unistra.fr](mailto:droit-vdlicencedroit@unistra.fr)

**Cabinet du Doyen :** 1<sup>er</sup> étage – Bureau 113

Florence BELLER

☎ 03 68 85 82 45 – Fax : 03 68 85 85 82 – [droit-doyen@unistra.fr](mailto:droit-doyen@unistra.fr)

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 14h-16h

mardi et vendredi : 9h-11h30

## V- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### 1. Service de la scolarité et des bourses

Faculté de Droit - RDC - Bureau n° 8 - ☎ 03 68 85 88 29

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 11h30 + le lundi de 14h à 16h

Courriel du service : [droit-scolarite@unistra.fr](mailto:droit-scolarite@unistra.fr)

### 2. Service des Licences – Travaux dirigés et examens

Faculté de Droit - RDC - Bureaux n° 2, 3 et 3bis - ☎ 03 68 85 88 28

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 11h30 + le mardi de 14h à 16h

Courriel : [droit-licence@unistra.fr](mailto:droit-licence@unistra.fr)

### 3. Service des Masters – Travaux dirigés et examens

Faculté de Droit - 1<sup>er</sup> étage - Bureau n° 116 - ☎ 03 68 85 88 22

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 11h30 + le jeudi de 14h à 16h

Courriel : [droit-master1@unistra.fr](mailto:droit-master1@unistra.fr)

### 4. Service des relations internationales

Faculté de Droit - 1<sup>er</sup> étage - Bureau n° 123 - ☎ 03 68 85 88 24

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 11h30 + lundi, mardi et jeudi de 14h à 16h

Courriel : [droit-erasmus@unistra.fr](mailto:droit-erasmus@unistra.fr)

### 5. Service de la Vie Universitaire (SVU)

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h – vendredi : 9h-12h et 13h30-16h – fermé le mercredi

Le Patio - Bâtiment 1 - RDC - 22 rue René Descartes 67084 STRASBOURG Cedex - ☎ 03 68 85 63 73

Courriel : [svu@unistra.fr](mailto:svu@unistra.fr) – site web : <http://svu.unistra.fr>

### 6. Mission Handicap

Courriel : [svu-handicap@unistra.fr](mailto:svu-handicap@unistra.fr) - ☎ 03 68 85 63 69 / 03 68 85 65 47 (Mêmes horaires SVU)

### 7. Vie pratique, logement ...

Consultez le Guide Ulysse et rendez-vous à l'Agora de l'étudiant (Bâtiment le Platane) - ☎ 03 68 85 60 10

L'Agora de rentrée permet aux étudiants d'accomplir toutes leurs démarches pratiques (rechercher un logement, établir sa carte de restaurant universitaire, etc...) sans avoir à se déplacer à travers la ville d'un service à l'autre.

### 8. Assistante sociale

Mme Simone WERLING, assistante sociale, assure des permanences à la Faculté le mardi de 9h à 12h30, le mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 14h à 16h30.

Bureau situé à côté de l'amphi Eisenmann - ☎ 03 68 85 88 32 - Secrétariat du Service Social : ☎ 03 88 21 28 48 -

Courriel : [Simone.Werling@crous-strasbourg.fr](mailto:Simone.Werling@crous-strasbourg.fr)

### 9. Associations étudiantes

- **Amicale des Etudiants en Droit (AED)** - Courriel : [contact@aed-strasbourg.org](mailto:contact@aed-strasbourg.org)
- **MédiaDroit** - Courriel : [contact@mediadroit.fr](mailto:contact@mediadroit.fr) – Local : entrée gauche de l'amphi Bischoff

### 10. Bibliothèques

- Bibliothèques et salles de travail de la Faculté - 2<sup>ème</sup> étage - ☎ 03 68 85 80 20
- Bibliothèque « Huet-Weiller » (U2/U3) - 4 rue René Descartes - ☎ 03 68 85 85 85

## Entrez en bibliothèque !

Prêt de documents (U2-U3), salles de travail en groupe (U2-U3), Wi-Fi, copie, impression et numérisation de documents...

Votre carte PassCampus est votre carte de lecteur.

2 bibliothèques universitaires vous accompagnent dans vos études :

### - La bibliothèque U2-U3 (larges horaires d'ouverture)

4 rue Descartes - 03 68 85 85 85 - [scd-bibu2u3@unistra.fr](mailto:scd-bibu2u3@unistra.fr)

Bibliothèque ouverte du lundi au vendredi de 9h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

### - La bibliothèque de la Faculté de droit

1 place d'Athènes - 03 68 85 87 28 - [scd-bib-droit@unistra.fr](mailto:scd-bib-droit@unistra.fr)

Des travaux perturberont l'accès à la bibliothèque au cours de l'année universitaire.

Consultez les horaires d'ouverture sur le site des bibliothèques [bu.unistra.fr](http://bu.unistra.fr)

## Les ressources documentaires

Les 2 bibliothèques juridiques mettent à votre disposition près de 60 000 livres et 400 revues imprimés.

Elles offrent également un accès à de nombreuses ressources en ligne : livres et revues électroniques, bases de données... accessibles via le site des bibliothèques [bu.unistra.fr](http://bu.unistra.fr)

## Les formations

Afin de vous aider à utiliser efficacement toutes ces ressources, nous vous proposons des formations documentaires.

Des visites de bibliothèques et une formation pratique sont organisées lors de la rentrée universitaire.

### « Ateliers du jeudi »

A la bibliothèque U2-U3 : vous pourrez consulter le programme et vous inscrire à partir du mois d'octobre.





## Espace Avenir | orientation - stage - emploi

**Espace Avenir**, service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, est le service de l'Université de Strasbourg dédié à l'accompagnement des choix d'études, des recherches de stage et d'emploi.

**Une équipe de conseillers** est disponible pour répondre aux demandes des étudiants, dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle. **Espace Avenir** propose des ateliers thématiques pour faciliter la construction du projet, rechercher un stage, un emploi, etc.

### ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES

**Espace Avenir**, en collaboration avec les composantes, organise tout au long de l'année des forums, tables rondes, rencontres avec des professionnels et des responsables de formation.

Voir le calendrier 2017-2018 d'Espace Avenir.

### RESSOURCES DOCUMENTAIRES SPÉCIALISÉES

**Espace Avenir** met à disposition une documentation multi-supports sélectionnée et enrichie quotidiennement : ouvrages, brochures, enquêtes, plaquettes de formation, annuaires professionnels, revues spécialisées, articles de presse ou encore contenus multimédias (sites web, vidéos, logiciels...).

Le catalogue documentaire est consultable en ligne : <http://docavenir.unistra.fr>

### STAGE / EMPLOI

Pour trouver de nombreuses offres de stage et d'emploi, consultez l'ENT, rubrique « Vie étudiante »  
(Les conventions de stage sont établies par les scolarités ou le bureau des stages des composantes.)

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 10h à 13h et de 14h à 17h

le vendredi de 14h à 17h

## Espace Avenir | orientation - stage - emploi

### Nouveau Patio

20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg

03 68 85 63 00

[espace-avenir@unistra.fr](mailto:espace-avenir@unistra.fr)

[espace-avenir.unistra.fr](http://espace-avenir.unistra.fr)

[www.facebook.com/espaceavenir.unistra](https://www.facebook.com/espaceavenir.unistra)

[twitter.com/unistra\\_avenir](https://twitter.com/unistra_avenir)



Photographie : B.Braesch - Tous droits réservés



## LE RESEAU ALUMNI



Le réseau Alumni de l'Université de Strasbourg rassemble les diplômés, doctorants et personnels de l'Université de Strasbourg et des trois anciennes universités Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman. Créé en 2012, son principe fondateur est de renforcer et de rendre concrète la solidarité entre les générations afin de favoriser notamment l'emploi des jeunes diplômés. Ce réseau à vocation internationale est désormais ouvert aux étudiants dans le cadre du programme de parrainage.

### Le programme de parrainage : une aide concrète aux étudiants

Lancé en novembre 2013, le programme de parrainage du réseau Alumni a pour principal objectif d'aider les étudiant(e)s de l'Unistra dans différents domaines en leur permettant de bénéficier de conseils, de contacts et d'invitations. Son principe est simple : mettre en relation, durant une période de 6 ou 12 mois renouvelable, deux étudiants pour les sections « **adaptation à la vie universitaire** » et « **conseil en formation** », et un membre du réseau Alumni avec un étudiant pour les sections « **insertion professionnelle** » et « **création d'entreprise** ».

#### ⊕ (contact)

Service Relations Alumni  
3-5 rue de l'Université  
67000 Strasbourg

T +33 (0)3 68 85 68 95

contact@alumni.unistra.fr

f /alumni.unistra

t @alumniunistra

**Etre parrainé ou parrainer vous intéresse ?** Rendez-vous sur <http://alumni.unistra.fr>, activez votre espace membre en entrant vos identifiants ENT (inscription à droite), puis déclarez votre souhait d'être filleul(e) ou parrain/marraine en cliquant sur la fonction «parrainage» de votre espace.

L'accès au réseau Alumni ainsi qu'au parrainage est gratuit.



# Parrainage, impliquez-vous !



alumni.unistra.fr

## X- CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2017/2018

### Inscription annuelle aux Travaux Dirigés et examens

➤ **Service des Licences – Bureau n° 3 (RDC) :**

**Du 7 au 15 septembre 2017  
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h**

➤ **Service des Masters – Bureau n° 116 (1<sup>er</sup> étage) :**

**Les 11, 12, 14 et 15 septembre 2017  
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30**

#### Premier semestre

Semaine d'accueil Licence 1 <sup>ère</sup> année .....	07 septembre 2017
Début des cours .....	11 septembre 2017
Début des Travaux Dirigés .....	09 octobre 2017
Vacances de la Toussaint .....	30 octobre – 04 novembre 2017
Fin des cours .....	02 décembre 2017
Fin des Travaux Dirigés .....	16 décembre 2017
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre .....	18 décembre – 23 décembre 2017
	08 janvier – 13 janvier 2018
Vacances de Noël .....	25 décembre 2017 – 06 janvier 2018

#### Deuxième semestre

Début des cours .....	15 janvier 2018
Début des Travaux Dirigés .....	29 janvier 2018
Vacances d'hiver .....	26 février – 03 mars 2018
Fin des cours .....	07 avril 2018
Fin des Travaux Dirigés .....	07 avril 2018
Examens du 2 <sup>ème</sup> semestre .....	16 avril – 28 avril 2018
Vacances de Pâques .....	30 avril – 05 mai 2018
Session de rattrapage .....	04 juin – 30 juin 2018

**Les emplois du temps et le calendrier de l'année universitaire sont disponibles  
sur [l'Environnement numérique de travail \(ENT\)](#)**

#### Adresse postale :

**Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion  
1 Place d'Athènes – BP 66  
67045 STRASBOURG CEDEX**

